

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR QUOI FAIRE ?

Le Conseil d'Administration est l'organe juridique chargé de la gestion du Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) ; c'est-à-dire, qu'à chaque fois qu'une décision est à prendre, concernant la répartition du budget ou à propos d'un quelconque des services du CROUS, c'est au Conseil d'Administration de la prendre.

Les étudiants y sont représentés ; jusque là, à parité avec les autres catégories. Dans les faits, la parité est rompue du fait que le recteur y a une «voix prépondérante».

Il faut ajouter que les élections des représentants étudiants n'ayant pas eu lieu depuis cinq ans, il n'y a plus aujourd'hui d'étudiants au Conseil. Tous les élus ont, en effet, achevé leurs études ou sont partis les achever ailleurs.

Il est clair que, d'une façon générale, face aux restrictions budgétaires, aux orientations sélectives, l'élus étudiant à lui seul ne peut rien. A la limite, il participe, avec son point de vue étudiant, à la gestion technocratique des œuvres.

En revanche, dans un contexte revendicatif, dans une situation de lutte où s'expriment avec force les aspirations de chacun, donc dès lors qu'un rapport de forces se bâtit, les élus étudiants sont un élément indispensable pour faire aboutir ces luttes. Ce sont eux qui portent les revendications devant le Conseil. Ils se font l'écho des luttes engagées.

Mieux, en informant tout le monde des réformes qui se préparent, des choix qui sont faits à tous les niveaux, ils doivent aider chacun à agir, susciter la construction du rapport de forces indispensable. **C'est comme cela que nous concevons le rôle des élus.**

Nous pourrions résumer cet état d'esprit en deux mots :

**DES CANDIDATS POUR AGIR
DES ÉLUS POUR GAGNER !**

Le 14 AVRIL 1987, TEL est L'ENJEU !

COMMENT VOTER ?

Pour voter, il suffit de se présenter à l'un des bureaux de vote, muni de sa carte d'étudiant 1986 - 1987, de 10 H à 20 H sur les cités, et de 9 H à 18 H sur les facultés.

BUREAUX DE VOTE de MARSEILLE

- Cité Universitaire Gaston BERGER
- Cité Lucien CORNIL
- Cité GALINAT
- Cité MADAGASCAR
- Cité Saint Jérôme Garçons
- Faculté de Saint Jérôme
- Cité de Saint Jérôme Filles
- Restau U de LUMINY
- Faculté de LUMINY
- Cité U de LUMINY

BUREAUX DE VOTE d'AIX-en-PROVENCE

- Cité ABRAHAM
- Cité et Restau U des GAZELLES
- Cité de CUQUES
- Restau U des FENOUILLERES
- Restau U des Arts et Métiers
- Cité de L'ESTELLAN
- Faculté de Droit
- Faculté des Lettres
- Institut d'études politiques

BUREAUX DE VOTE d'AVIGNON

- Restau U J. Fleury
- Faculté des Lettres
- Faculté des Sciences

- FRUF - - UNEF - - UGE -

POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DANS L'AIDE SOCIALE

Liste soutenue par (1)

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

LA FÉDÉRATION DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

L'UNION DES GRANDES ÉCOLES

ÉDITORIAL

Le 14 AVRIL 1987, vont se dérouler, sur l'académie d'Aix - Marseille - Avignon, les élections au Conseil d'Administration du CROUS.

L'enjeu de ces élections est grand.

En effet, les élus étudiants au Conseil d'Administration du CROUS ont pour rôle de représenter les étudiants bénéficiaires des œuvres universitaires au sein de ce Conseil.

Dans la situation actuelle, les attaques portées au CROUS se font de plus en plus accrues, preuve en est le décret du 5 MARS 1987.

Nous avons gagné, en Décembre, le retrait du projet DEVAQUET car la mobilisation étudiante a été importante. Durant ce mouvement, il n'y a pas eu une quelconque délégation de pouvoir : tout étudiant est passé à l'action et a été acteur à part entière. Pour une efficacité réelle des élus au C.A., il faut qu'il en soit de même. Cela implique que des luttes soient menées par l'ensemble des étudiants.

Quand l'État remet en question la notion de service public du CROUS, quand il porte atteinte à la Sécurité Sociale étudiante, quand les bourses sont versées trop tardivement et sont nettement inférieures au coût de la vie, **tout cela représente des atteintes portées à notre droit aux études et à notre statut même d'étudiant.**

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important d'AGIR «pour le réengagement de l'État dans l'aide sociale».

C'est le sens que prendra ton vote pour la liste qui t'est présentée dans ce journal.



- Yannick LERUSSI

(1) Cette liste a reçu le soutien de :

L'AGEM - UNEF, l'UGEA - UNEF, les Associations FRUF d'Aix et de Marseille, la JOC, l'UNEM (Union Nationale des Etudiants du Maroc), l'UGELF (Union Générale des Etudiants Libanais de France).

DES CANDIDATS POUR AGIR, DES ÉLUS POUR GAGNER !

POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE L'ÉTAT DANS L'AIDE SOCIALE

- ★ Augmentation de la représentativité des étudiants dans les Conseils,
- ★ **RÉENGAGEMENT** de l'ÉTAT dans la **SÉCURITÉ SOCIALE** étudiante,
- ★ Droit à la Sécurité Sociale pour les étudiants étrangers,
- ★ Développement de la médecine préventive, notamment mise en place de centres de soins dans les centres universitaires,
- ★ Remboursement de la cotisation MNEF par les CROUS pour les boursiers,
- ★ Construction de la deuxième tranche de la cité universitaire de l'ARC de Meyran et construction d'une cité-U supplémentaire à Marseille.

- ★ Rénovation des cités universitaires, notamment celle des Gazelles et celle de Gaston Berger,
- ★ Véritable pouvoir décisionnel des élus étudiants aux Conseils de résidence,
- ★ Non augmentation des loyers,
- ★ Construction d'appartements pour couples,
- ★ Création de postes de personnel d'entretien,
- ★ Non augmentation du ticket de restau-U,
- ★ Amélioration de la qualité des repas, notamment à Saint Jérôme,
- ★ Rétablissement de la parité État-étudiant dans le prix du ticket,
- ★ Carte d'abonnement à tarif réduit pour les boursiers et les résidents,

- ★ Abandon des chaînes à supplément, créatrice d'inégalités sociales,
- ★ REVALORISATION et MENSUALISATION des BOURSES (premier versement en Septembre),
- ★ Maintien des bourses en cas de redoublement ou de réorientation,
- ★ Mise en place d'une véritable politique financière directe et indirecte, crèches, allocations familiales. Cafétérias, foyers, salles de travail adaptées dans les cités universitaires,
- ★ Maintien et développement du statut de pion qui ne doivent pas être remplacés par des TUC,
- ★ Titularisation et fonctionnarisation des personnels du CROUS,

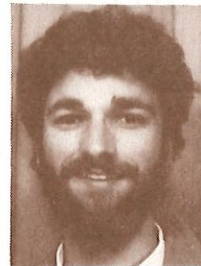
- ★ Accès aux œuvres à ceux qui préparent des diplômes d'université,
- ★ Augmentation du budget FSU (fonds de solidarité universitaire) et développement de l'information concernant ce service,
- ★ Augmentation du budget du SLEE (service liaison étudiants-entreprises pour permettre à l'étudiant de trouver des stages, du travail, en liaison avec sa formation),
- ★ Maintien du CNO (centre national des œuvres) garantissant l'existence même du service public dans les œuvres universitaires,
- ★ Retrait du décret Vallade du 5 Mars 1987,
- ★ Développement de liens privilégiés entre Ministère de la Culture et CROUS (exemple ; gratuité des musées ...).



1 - Yannick LERUSSI

étudiante en Deug-Licence de Lettres Modernes, cité universitaire de Cuques, salariée surveillante AIX-en-PROVENCE

«Actuellement, les postes de surveillant tendent à être remplacés par des TUC ; les conditions des étudiants salariés à la fac sont difficiles. Je demande donc le maintien de l'attribution des postes de surveillant à des étudiants et une réelle prise en compte des étudiants salariés par l'université.»



2 - Olivier MEÏER

étudiant en maîtrise de physique à Saint Charles, Marseille

«Après la maîtrise, après un troisième cycle, où travailler ? dans quelle branche ? Un service de CROUS devrait aider mieux à répondre à cette question, c'est le SLEE (service liaison étudiants-entreprise). A nous de gagner le développement de ce service.»



3 - Thierry DE PICCOLI

étudiant en licence d'histoire résident à Cuques, boursier AIX-en-PROVENCE

«Il est anormal que le droit à la santé soit remis en cause. Combien d'étudiants peuvent prendre une mutuelle ? Je me bats donc pour la création d'une cotisation unique et modique à la MNEF.»



4 - Pierre OLMETA

étudiant en 2ème année d'A.E.S. faculté de Sciences Économiques MARSEILLE

«La sélection sociale, c'est vraiment la plus injuste. En fac de sciences-éco, en plus des droits d'inscription, on nous fait payer 500 francs pour des moyens pédagogiques. C'est injuste.»



5 - Patricia LEOTARD

étudiante en 2ème année de Deug Psychologie, résidente à Cuques, boursière AIX-en-Provence

«En temps que résidente en cité universitaire, je me bats pour obtenir des moyens financiers qui permettraient la restauration des cités, la création de postes de femmes de ménage ...»



6 - Marc AVELLAN

étudiant en Deug SNV (2ème année de cycle lent), résident à Gaston Berger, Boursier MARSEILLE

«La vie en cité-U, c'est vraiment pas drôle. Pas d'animation, pas assez de personnel, coupures d'eau chaude. On ne donne pas assez de moyens pour que l'on vive décemment.»



7 - Marc-André JAFFEUX

étudiant en 2ème année de Deug Lettres Modernes, résident à l'Estellan, boursier AIX-en-PROVENCE

«Je suis boursier ; cette année, je n'ai reçu mon premier versement qu'en Janvier. De Septembre à Janvier, les frais sont importants ! Pour de meilleures conditions de vie et d'études, je demande la mensualisation et la revalorisation des bourses.»



8 - Soumaya CHAMI

étudiante en 6ème année de médecine, résidente à Galinat MARSEILLE

«Etant étudiante en médecine, il me faut travailler longtemps, beaucoup et dans le calme. A la cité, dans les salles de travail, ce n'est souvent pas possible ... et il faut aller s'isoler ailleurs. Ce sont des détails, mais il faut y penser ...»

9 - Michel RINALDI lisation, résident à l'Arc-de-Meyran, boursier étudiant en IUT Techniques de commerce AIX-en-PROVENCE

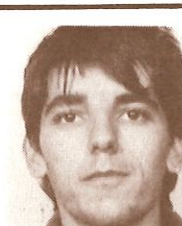
«Depuis les chaînes à suppléments, au restau-U, l'attente est interminable dans les autres salles à manger. Surtout en début d'année. Rétablir partout un repas traditionnel, complet, équilibré, voilà un axe de bataille !»



10 - Frédérique FAITA

étudiante en 1ère année de Deug SNV, faculté Saint Charles MARSEILLE

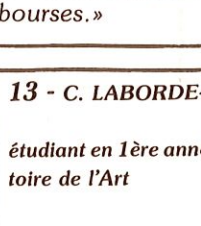
«C'est vrai, tout le monde n'a pas droit à une chambre en cité-U. Et le logement en ville est souvent très cher. Les étudiants devraient bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Ce serait justice.»



11 - Thomas TESSIER

étudiant en 2ème année d'Arts plastiques, résident aux Gazelles AIX-en-PROVENCE

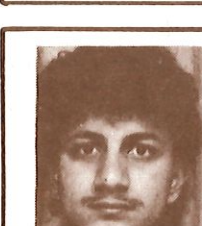
«J'ai dû, cette année, prendre en charge le paiement de ma cotisation à la Sécurité Sociale, soit 640 Frs. Les étudiants sont les seuls, avec les professions libérales, à prendre en charge à 100 % leur cotisation à la Sécu. Je demande donc le réengagement de l'État dans la Sécurité Sociale étudiante.»



13 - C. LABORDE-BALEN

étudiant en 1ère année d'histoire de l'Art

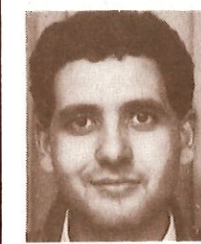
«Depuis 83, l'étudiant payer plus que l'Etat pour le restau-U ; la «parité» est rompue et ce n'est pas normal.»



12 - Hadi BAALBAKI

étudiant en BTS électrotechnique, résident à Luminy, libanais MARSEILLE

«Pour les étrangers, l'insertion est difficile ; pas de logement, pas de famille, pas d'amis lorsqu'on arrive. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le CROUS, sur ce plan, n'est pas à la hauteur.»



14 - Chafik FARES

étudiant en D.E.A. d'énergie à St Jérôme

«C'est dur d'accéder à la culture pour nous, les étudiants : manque de temps, manque d'information, mais surtout manque d'argent. Le CROUS devrait multiplier ses liens avec les villes, les musées, permettre un accès plus léger financièrement à la culture.»